

RÉUNION SCIENTIFIQUE CONJOINTE DE L'AOQ AVEC LE PROGRAMME D'ORTHOPÉDIE DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

« Le genou à toutes les étapes de la vie »

27 avril 2024, Centre des congrès de Québec
Salle 309-AB

PROGRAMME

Conférencier invité:

Robert G. Marx, M.D., orthopédiste au Hospital for Special Surgery, New York.

Ce programme s'adresse aux chirurgiens orthopédistes pratiquant au Québec tant en milieu universitaire que régional, et aux résidents en orthopédie des programmes universitaires du Québec.

Objectifs globaux de l'activité

À la fin de cette réunion scientifique sur les pathologies reliées à l'orthopédie pédiatrique, le participant sera en mesure de :

- 1-Développer une vision globale des lésions du genou à tout âge;
- 2-Énumérer différents enjeux des pathologies du genou propres à l'âge du patient;
- 3-Élaborer un plan de traitement conséquent à ces enjeux.

7 h 55 – 8 h Mot de bienvenue

Session 1 : Le genou de 60 ans et plus

Modératrice: Dre Pascale Thibaudeau

Objectifs spécifiques

À la fin de cette session, le participant sera en mesure de :

- 1) Expliquer les particularités gériatriques du traitement des fractures du fémur distal;
- 2) Détailler les particularités gériatriques du traitement de la gonarthrose;
- 3) Discuter de la place des chirurgies de reconstruction et de préservation articulaire chez le sujet âgé.

8 h – 8 h 10 Présentation de cas cliniques
Dre Pascale Thibaudeau

8 h 10 – 8 h 25 Fractures du fémur distal : je répare !
Dr Luc Bédard

8 h 25 – 8 h 40 Fractures du fémur distal : je remplace !
Dr Martin Bédard

8 h 40 – 8 h 55 Prothèse totale du genou chez le sujet âgé : quand s'arrêter ?
Dr Éric Marchand, gériatre

8 h 55 – 9 h 10 Les retraités super-sportifs : quelle place pour les chirurgies de reconstruction et préservation articulaire ?
Dr Robert G. Marx

9 h 10 – 9 h 40 Questions et retour sur les cas cliniques

9 h 40 – 10 h Pause

Session 2 : L'âge d'or du genou (et de l'orthopédiste !) : entre 40 et 60 ans

Modérateur : Dr Stéphane Pelet

Objectifs spécifiques

À la fin de cette session, le participant pourra :

- 1) Énumérer les différents traitements chirurgicaux de la gonarthrose;
- 2) Discuter la prise en charge des lésions ligamentaires et de l'appareil extenseur.

10 h – 10 h 10 Présentation de cas cliniques
Dr Stéphane Pelet

10 h 10 – 10 h 25 La luxation du genou : prise en charge aigüe ou différée ?
Dr Robert G. Marx

10 h 25 – 10 h 40 Prothèse unicompartmentale du genou : pas pour tous !
Dre Marie-Ève Bolduc

10 h 40 – 10 h 55 L'arthroplastie du genou règle tous les problèmes !
Dr François Vézina

10 h 55 – 11 h 10 Blessures de l'appareil extenseur : comment réussir à tous les coups ?
Dr Érik Therrien

11 h 10 – 11 h 30 Questions et retour sur les cas cliniques

11 h 30 – 12 h Débat : Le genou chez le jeune sujet obèse : PTG, uni, ostéotomie, éthique et promotion de la santé
Dr François Marquis contre Dr Jean-François Joncas

12 h – 13 h 30 Lunch et réunion d'affaires de l'AOQ (salle 308-AB)

Session 3 : Un genou tout neuf : de la naissance à 25 ans

Modératrice : Dre Marie-Pier Nolet

Objectifs spécifiques

À la fin de cette session, le participant sera en mesure de :

- 1) Décrire différentes pathologies pédiatriques autour du genou
- 2) Élaborer un plan thérapeutique orthopédique des lésions pédiatriques autour du genou

13 h 30-13 h 40 Présentation de cas cliniques
Dre Marie-Pier Nolet

13 h 40 – 13 h 55 Fermeture précoce des plaques de croissance : quand agir ?
Dr Thierry Pauyo

13 h 55 – 14 h 10 L'arthroscopie du genou chez l'adolescent : aider plutôt que nuire...
Dr Justin Drager

14 h 10 – 14 h 25 Les tumeurs métaphysaires autour du genou
Dr Anthony Bozzo

14 h 25 – 14 h 45 Questions et retour sur les cas cliniques

14 h 45 – 15 h 05 **Pause**

Session 4: Le genou hyperactif : 25 à 40 ans

Modérateur : Dr Luc Bédard

Objectif spécifique

À la fin de la session, le participant sera capable de :

- 1) Discuter de l'impact fonctionnel de chirurgies du genou fréquentes chez le patient jeune;
- 2) Communiquer les résultats fonctionnels attendus de ces chirurgies

15 h 05 – 15 h 25 Sports de contact : à quand le retour au jeu après reconstruction du LCA ?
Dr David Blanchette

15 h 25 – 15 h 40 Fractures sévères du plateau tibial : la fin du rêve ?
Dr Julien Chapleau

15 h 40 – 15 h 55 Gonarthrose modérée chez l'adulte actif : quelle ostéotomie et quand ?
Dr Frédéric Lavoie

15 h 55 – 16 h 15 Période de questions et discussion

16 h 15 **Mot de la fin**

Comité de développement professionnel continu de l'AOQ

Dre Monika Volesky	Présidente, Université McGill
Dr Frédéric Balg	Membre, Université de Sherbrooke
Dr Luc Bédard	Membre, Université Laval
Dre Marie Nolet	Membre, communautaire
Dre Alex Porlier-Langlois	Membre résidente (Université de Sherbrooke)
Dre Emilie Sandman	Membre, Université de Montréal
Dr Joseph Saleh	Membre résident (Université de Montréal)
Dre Pascale Thibaudeau	Membre, région de Montréal

Programme d'orthopédie de l'Université Laval

Dr Norbert Dion – Dr Stéphane Pelet

L'Association d'orthopédie du Québec, par le biais de la cotisation de ses membres, a contribué financièrement à la tenue de cette activité.

Le Programme d'orthopédie de l'Université Laval a contribué à la tenue de cette activité.

L'Association d'orthopédie du Québec organise pour ses membres des activités de développement professionnel continu conformes au *Code d'éthique du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins*, présentant un contenu équilibré et libre de conflits d'intérêts.

Crédits de formation

La présente activité est une activité de formation collective agréée (section 1) au sens que lui donne le programme de Maintien du certificat (MDC) du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada ainsi qu'une activité de développement professionnel reconnue (catégorie A) au sens que lui donne le Collège des médecins du Québec. Cette activité a été approuvée par la direction de Développement professionnel continu (DDPC) de la Fédération des médecins spécialistes du Québec.

Vous pouvez déclarer un maximum de **6 heures** en section 1 / activité de développement professionnel reconnue (catégorie A). Les participants doivent réclamer un nombre d'heures conforme à la durée de leur participation.